

**Le Collectif POUR QUE VIVENT NOS LANGUES**

**Chez l'association « Eltern Alsace »**

**11, rue Mittlerweg, F-68025 COLMAR Cedex**

**contact@pourqueviventnoslangues.org**

**Lydie Massard**

**Candidate pour les élections européennes**

**Liste Europe Territoires Ecologie**

**Députée Européenne sortante**

**Groupe ALE, Alliance Libre Européenne**

**Objet : Notre position sur les droits des locuteurs et locutrices de langues régionales et autochtones en Europe et en France métropolitaine et d'outre-mer.**

Mesdames, Messieurs,

Avant de me prononcer sur mes engagements futurs en tant que députée européenne, je souhaite faire le bilan des actions menées concernant les langues régionales et autochtones depuis que j'ai été élue en septembre 2023. La reconnaissance des peuples est l'un des deux axes principaux que je m'étais fixés.

Dès mon arrivée au Parlement européen, j'ai intégré l'intergroupe « Minorités », dont l'objectif est de promouvoir les minorités au sein de l'Union Européenne. Nous recevons de nombreux acteurs de différents territoires qui œuvrent pour la reconnaissance des peuples et des langues. J'ai notamment rencontré deux associations alsaciennes, l'association qui porte la crèche immersive et l'association des écoles ABCM.

Mon leitmotiv est toujours de promouvoir les initiatives locales. Au cours de ce mandat, j'ai visité de nombreuses associations qui œuvrent pour la reconnaissance des langues, qu'il s'agisse d'écoles immersives ou bilingues, de cours pour adultes, ou encore de crèches bilingues et immersives.

J'ai également assisté, avec mon collègue François Alfonsi, à l'audition des jeunes à l'Assemblée Nationale devant le groupe d'étude Langues et Cultures Régionales.

Comme vous pouvez le constater, je ne ménage pas mes efforts pour la reconnaissance de nos langues. C'est un combat personnel de vingt ans qui me tient à cœur, surtout lorsque l'on a la chance d'exercer des responsabilités politiques.

Pour le prochain mandat, il sera crucial de faire entendre la voix de nombreux parlementaires – députés, sénateurs et députés européens. C'est en collaborant ensemble, avec les élus locaux, que nous pourrions influencer la position de l'État français.

Au Parlement Européen, je continuerai à participer à l'intergroupe « Minorités » et à soutenir toute initiative ou groupe visant à promouvoir la diversité linguistique, y compris la mise en place d'une institution dédiée à cette cause. Je m'engage à œuvrer pour sa création et sa structuration.

Il est également essentiel de continuer à insister pour que la France ratifie la Charte des Langues Régionales et Minoritaires. Bien que cette question semble sans fin, la ratification de cette charte ouvrirait la voie à une modification de la constitution française, clé pour la survie de nos langues au sein de la République.

Un autre texte fondamental est la convention-cadre pour la protection des minorités nationales. La France, aux côtés de Saint-Marin, Monaco et la Turquie, est l'un des rares États européens à n'avoir ni signé ni ratifié cette convention, qui stipule que les minorités doivent jouir de leurs droits linguistiques, y compris l'utilisation des langues dans les contacts avec les autorités. Cette convention impose aussi la préservation et le développement des langues minoritaires ainsi que leur enseignement dans les écoles.

Un rapport sur les langues minoritaires, publié durant cette mandature, montre clairement que pour qu'une langue progresse et sorte de la zone de danger, elle doit être enseignée dans les écoles. En tant que non locutrice du breton, issue d'un trou linguistique, je sais que l'école est notre principal moyen de garantir la sauvegarde des langues. Je continuerai de défendre les filières bilingues et immersives, comme je le fais depuis vingt ans.

Au Parlement européen, il sera nécessaire de rallier les députés européens français, en particulier ceux issus de régions et territoires à forte identité, pour peser véritablement sur cette question. Cela fera partie de mes objectifs et de mon lobbying.

Je siégerai également dans le groupe ALE (Alliance Libre Européenne), dont l'un des principaux axes est la reconnaissance des peuples et de leurs droits. Je suis donc bien entourée, et nous veillons de près à ces questions.

La France est une anomalie au sein de l'UE, elle ne pourrait même pas y adhérer aujourd'hui en raison de ses manquements sur les droits des minorités. Je sais que la tâche est grande, mais elle ne me fait pas peur. C'est un engagement personnel de vingt ans et je vous assure que je ne ménagerai ni mon temps ni mes efforts pour la reconnaissance des peuples et des minorités. Je continuerai de faire entendre cette voix au Parlement européen et sur les territoires. Nous devons jouir de nos droits fondamentaux, parmi lesquels le droit de parler et de vivre sa langue.

Avec détermination et espoir,

Lydie Massard